

SERVICES	FORMULES	TARIFS	TOTAL	COUT APRES REDUCTION D'IMPOTS
ENTRETIEN DU JARDIN		TARIF HORAIRE		COUT HORAIRE
Plantation et entretien du potager, Tonte et scarification des pelouses, Désherbage et débroussaillage, Tailles de haies et d'arbustes, Ramassage des feuilles mortes, Motobinage...	PRESTATIONS PONCTUELLES	45,00 € TTC (1)		22,50 € TTC (1)
	FORFAIT ANNUEL – 12 HEURES	42,00 € TTC	504,00 € TTC	252,00 € TTC
	FORFAIT ANNUEL – 18 HEURES	40,00 € TTC	720,00 € TTC	360,00 € TTC
	FORFAIT ANNUEL – 24 HEURES	36,00 € TTC	864 € TTC	432,00 € TTC
Taille hivernale (Décembre - Février)	FORFAIT – MIN 3 HEURES	40,00 € TTC	120,00 € TTC	60,00 € TTC
	FORFAIT – MIN 7 HEURES	36,00 € TTC	252 € TTC	126,00 € TTC
FORFAIT EVACUATION		TARIF UNITAIRE		COUT UNITAIRE
	LA REMORQUE (1 m3)	50,00 € TTC		25,00 € TTC
	LE SAC (300 litres)	20,00 €		10,00 € TTC
JARDIN – PETITS TRAVAUX		SUR DEVIS	SUR DEVIS	SUR DEVIS
TRAVAUX DE PETIT BRICOLAGE – HOMME TOUTE MAIN*		TARIF UNITAIRE		COUT UNITAIRE
<p>Bricolage : Fixer une étagère, Fixer un lustre, Changer une prise électrique, Monter des meubles, Poser un détecteur de fumé, embellissement...</p> <p>Plomberie : Poser des joints, Changer un robinet, Remplacer un siphon de lavabo, brancher une machine à laver ou un lave-vaisselle...</p> <p>Gros ménage et travaux d'entretien : Nettoyage de vitres et vérandas, nettoyage de terrasses et extérieurs</p>	PRESTATIONS PONCTUELLES	29,00 € TTC (1)		14,50 € TTC (1)

(1) Frais de gestion : 4,40 € TTC / mois.

***Les travaux de rénovation ne sont pas inclus dans les services à la personne.**

☞ Aril'Services à la personne établit un devis gratuit pour toute prestation égale ou supérieure à 100 € net, ou pour toute demande.

Le plafond annuel des dépenses d'entretien du jardin ouvrant droit au crédit d'impôt ne peut excéder 5000 euros.

Le plafond annuel des dépenses de petit bricolage ouvrant droit au crédit d'impôt ne peut excéder 500 euros.



*Selon Loi de finances en vigueur

